CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E143414 **VALABLE JUSQU'AU** 16/11/2024

ÉDITÉ LE **17/07/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2010
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : **521 206 748 00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0054295/C
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 52120674800019
Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 52120674800019
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **LES 3 C**

25 RUE FREDERIC MISTRAL
59494 PETITE FORET

Téléphone : 03 27 20 57 46 **Fax :** 09 58 21 29 04
Portable :

Site Internet :
E-mail : sarl3c@free.fr

Responsabilité légale :
ROMBAUX JULIEN CHEF D'ENTREPRISE / DECOBECQ JEAN-MARIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	17/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/04/2022
o Ventilation mécanique	17/11/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/11/2021
o Fenêtres de toit	17/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/11/2021
o Isolation des combles perdus	17/11/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.